

Une_Haute_Vienne_Popu

Le groupe IPE rachète Lacaux

Le groupe IPE vient de finaliser la reprise de l'entreprise haut-viennoise Lacaux Frères, leader français des plaques de carton ondulé pour la PLV. Le groupe français IPE vient de reprendre l'entreprise Lacaux Frères dont le siège social se trouve à Limoges et l'usine à Bosmie-l'Aiguille. Il va garder l'ensemble du personnel (160 personnes) et l'équipe dirigeante en place. Lacaux Frères, créée en 1885, développe son activité de cartonnerie depuis 1904. La société haut-viennoise est aujourd'hui le leader français des plaques de carton ondulé pour le secteur de la PLV (publicité sur le lieu de vente). L'entreprise qui a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 millions d'euros en 2010 a été cédée au groupe IPE à l'unanimité des actionnaires familiaux. « Cette opération, confie Yves

Lacaux, président du conseil de surveillance et représentant des actionnaires familiaux, permet à nos principaux cadres de devenir un peu propriétaire de leur outil de travail. Cela nous paraît être une excellente façon de réaliser ce transfert : le réinvestissement, par les actionnaires familiaux, d'une partie du produit de la vente est la meilleure preuve de notre confiance dans cette nouvelle phase de vie de Lacaux Frères ». Pour le groupe IPE, la reprise de la société Lacaux Frères s'inscrit dans une logique d'investissement et d'accompagnement des projets et des hommes dans la durée. « Cette reprise est une opportunité de développement de l'activité industrielle en France et de maintien d'un bassin d'emploi en région, explique Philippe Millet, président de IPE Industries, à

l'origine du projet. Cette opération est menée dans le respect de la culture d'entreprise de Lacaux Frères, avec la reconduction de l'équipe de dirigeants en place, emmenée par Denis Boudenne. L'investissement du groupe IPE vise à renforcer la société en favorisant la croissance de son activité par un accompagnement de l'entreprise sur le long terme ». Anne-Sophie Pédegert anne-sophie.pedegert@centrefrance.com